



Année scolaire 2021 – 2022

Protocole Sanitaire COVID-19 Ecole Sainte Marie Saint Joseph Bondues

CONTEXTE

Ce protocole a été construit à partir du protocole sanitaire national.

<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>

A l'heure de la rentrée scolaire, nous sommes en niveau 2.

I. Les recommandations avant l'arrivée des élèves à l'école

En tant que parents, vous êtes **partenaires à part entière** dans la mise en place de ce protocole sanitaire.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille et avoir une hygiène stricte des mains comprenant le lavage au départ et retour à la maison. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école. Ils en informent le secrétariat sans délai par mail à secretariat@esmsjb.fr.

Le retour à l'école se fera dans les conditions définies par la stratégie de gestion des cas possibles, des cas confirmés, des contacts à risques et des « clusters » (test négatif ou respect des délais prescrits par les autorités sanitaires).

II. Les mesures d'hygiène à l'école

Les mesures habituelles d'hygiène doivent être renforcées afin de limiter la propagation du virus. Il convient notamment d'appliquer les gestes barrières demandés par le Ministère de la Santé.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

Les personnels doivent appliquer les mêmes règles.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires n'est pas interdit. Il doit néanmoins se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

Les règles de distanciation physique

A l'école maternelle, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents sauf pour les élèves d'un même groupe.

A l'école élémentaire, dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, bibliothèques, réfectoires, cantines, etc.), la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas pour les enfants d'un même groupe.

Le lavage des mains

Le lavage des mains doit s'effectuer avec de l'eau et du savon pendant 30 secondes ou avec une solution hydroalcoolique (si les mains ne sont pas visiblement sales) sous le contrôle d'un adulte. Le lavage des mains sera réalisé :

- A l'arrivée,
- Avant et après chaque repas
- Avant et après les récréations
- Après être allé aux toilettes
- Avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distanciation physique entre élèves d'une même classe ou groupe

Eternuements

Merci de donner chaque jour à votre enfant un paquet de mouchoirs jetables.

Le port du masque

Pour les personnels

Le port d'un masque « grand public » catégorie 1 est obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues dans les espaces clos.

Pour les élèves

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes : pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire, **pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque est obligatoire en intérieur. 2 masques devront être fournis à chaque enfant ainsi qu'une pochette zippée marquée au nom de celui-ci et sa classe afin de pouvoir les ranger et changer.**

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs est autorisé.

La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe (ballons, livres, jeux, journaux, crayons) ou d'un même groupe est permise à l'intérieur des locaux si une désinfection au minimum quotidienne est assurée ou que les objets sont isolés 24h avant réutilisation.

Les élèves bénéficient d'une information pratique sur les gestes barrières dont l'hygiène des mains et le port du masque ainsi que d'une explication concernant l'actualisation des différentes mesures.

L'éducation à l'hygiène et à la santé fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre des cours.

III. Les modalités d'accueil des familles et des élèves (possibilité de stationnement dans le parking)

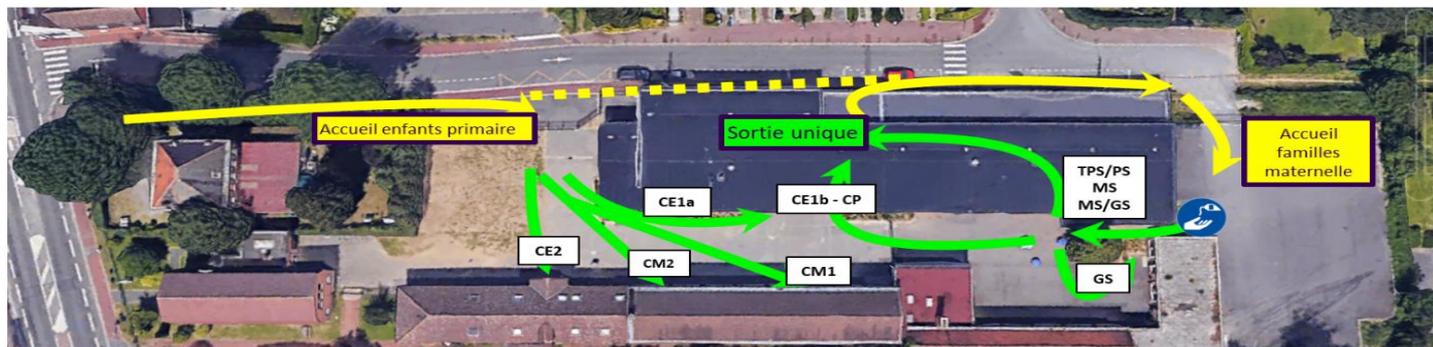
ENTREE

PRIMAIRES

Accueil de 08H20 à 08H30

MATERNELLES

Accueil de 08H15 à 08H40



Les élèves de primaire sont déposés devant la grille principale. Les enfants vont directement dans leur classe. Le lavage des mains s'effectuera à l'entrée de chaque classe.

Les enfants de maternelle rentrent dans la cour accompagnés d'un parent par le portail du parking. Les élèves de grande section sont déposés devant la porte extérieure de leur classe.

III. A En primaire 8h20-8h30, 13h20 et 13h30 directement dans les classes

L'entrée des élèves s'effectuera entre 8h20 et 8h30 devant la grille principale. **Les élèves se rangent dans le couloir réservé à leur classe. Les CP et CE1 rentrent par le petit portail.**

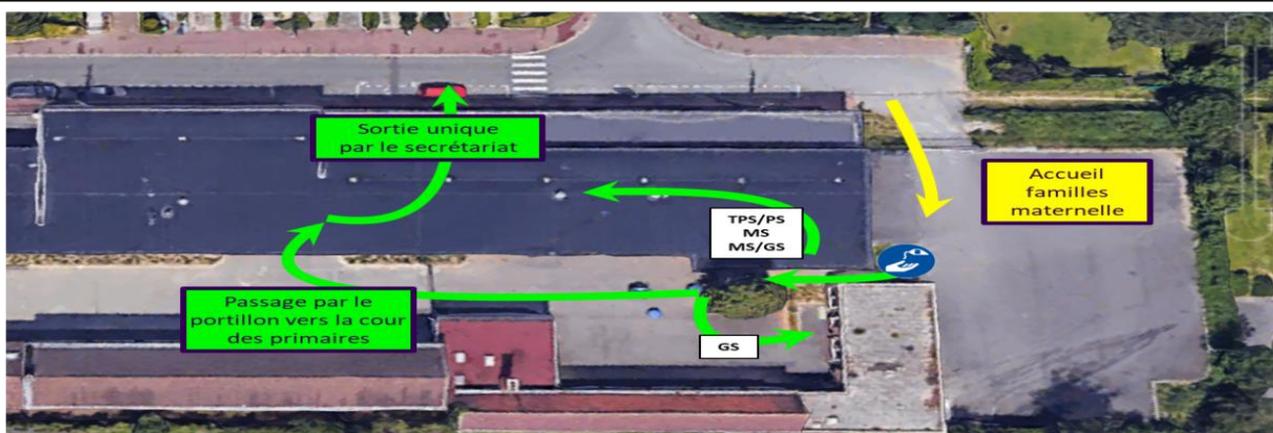
Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'établissement.

III. B En maternelle 8h20-8h40 et 13h20-13h30

L'entrée des élèves s'effectuera par le petit portail du parking. **Les parents des maternelles (1 seul parent par enfant) sont autorisés à pénétrer dans l'école en respectant les gestes barrières.**

L'accès sera fermé à 8h30 et 13h30 pour le côté primaire et à 8h40 et 13h30 pour le côté maternelle.

ITINERAIRE DES PARENTS DE MATERNELLE



Les familles sont invitées à respecter cet horaire avec beaucoup de sérieux. Aucune entrée ne sera admise après ces heures.

Pour respecter les gestes barrières et pour fluidifier les flux, aucun bavardage n'est possible à l'intérieur ou aux abords de l'école. **La distanciation physique** est obligatoire dans l'enceinte de l'école et à l'extérieur ainsi que le port du masque (et ce dès 50 mètres des abords de l'école).

IV. Pour nous contacter

Toute demande relative à votre enfant ou à sa scolarité devra donc être formulée par mail au secrétariat secretariat@esmsjb.fr ou par téléphone au 03 20 46 32 47.

Les rendez-vous avec la directrice ou le personnel doivent être pris uniquement par mail.

V. Les récréations

Le temps de pause sera réparti en un temps de récréation et un temps pour aller aux toilettes en respectant les conditions sanitaires.

En maternelle, la collation du matin (pain et chocolat) sera fournie par l'école.

En primaire, chaque élève apportera une collation qu'il prendra sur le temps de la récréation. (cf. règlement intérieur)

VI. L'organisation de la pause méridienne

La cantine fonctionnera en tenant compte des contraintes sanitaires. Les services de cantine tiennent compte des groupes d'élèves mis en place.

Le lavage des mains s'effectue à l'entrée et à la sortie du réfectoire.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque passage.

VII. Les sorties

Pour la fin de journée

La sortie des élèves aura lieu à 11h35 et 16h30 **sauf pour les parents n'ayant seulement que des enfants en maternelles, ceux-ci rentreront à 16h20 par le petit portail (côté primaire).**

Les parents suivent l'itinéraire indiqué sur cette illustration et devront porter obligatoirement un masque en **respectant la distanciation sociale et les consignes des flux.**



Un seul adulte est toléré

RESPECT ET RIGUEUR OBLIGATOIRES !

SORTIE



Merci de respecter l'ordre pour récupérer vos enfants selon les consignes orales données par la personne gérant la sortie et de vous placer selon les couloirs définis par la classe de votre enfant.

-LA SORTIE SE FERA EXCLUSIVEMENT PAR LE PARKING DES MATERNELLES

-AUCUN RETARD NE SERA TOLERE.

VIII. Gestion d'un cas suspect au sein de l'école

Si un élève présente un symptôme ou a une température supérieure à 38°C, il sera isolé avec un masque. Les parents seront appelés immédiatement pour qu'ils viennent sans délai chercher l'élève en respectant les mesures barrières.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, nous appellerons le SAMU : 112 ou 15.

Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.

IX. Fermeture des classes

La règle de fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif continue de s'appliquer.